

# Bulletin d'inscription

## Bourse Puériculture du RAM De Dormans

Le Samedi 1<sup>er</sup> Décembre 2018 à Familles Rurales-Centre Social

Installation des exposants à partir de 7h30

**Je soussigné:**

NOM:..... Prénom :.....

Date de naissance :.....

Adresse:.....  
.....  
.....

Téléphone: .....

E-mail:.....

Souhaite réserver un emplacement à 4€ .....X2.....X3

**Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels (Art. L310-2 du code du commerce), ne pas participer à plus de 2 manifestations de la même nature au cours de l'année civile (Art. 321-9 du code Pénal). Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur au dos et le respecter.**

Pour que l'inscription soit complète et effective, merci de joindre le règlement (chèque ou espèce) à ce bulletin d'inscription.

Fait à .....le ...../...../2018

Signature:

**Familles Rurales de Dormans**

3 rue du général Leclerc

51700 Dormans

Tél : 03 26 58 80 37

[familles.rurales.dormans@wanadoo.fr](mailto:familles.rurales.dormans@wanadoo.fr)

[www.famillesrurales.org/dormans/](http://www.famillesrurales.org/dormans/)

[www.facebook.com/com.afrdormans/](https://www.facebook.com/com.afrdormans/)

**Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :**

- |                         |                                |                 |
|-------------------------|--------------------------------|-----------------|
| - Soutien à domicile    | - Accueil collectif de mineurs | - ACIP          |
| - Service à la personne | - Club Ados                    | - Tai Chi Chuan |
| - Portage de repas      | - Bibliothèque Municipale      | - Halte Répit   |
| - Relais Assistantes    | - Ludothèque                   | - Gym           |
| Maternelles             | - Loisirs de proximité         | - Bavard' âge   |
| - Aide au consommateur  | - Relais Familles              | - Animations    |

**Membre de Familles Rurales, fédération nationale, reconnue d'utilité publique**

# Règlement intérieur

## Bourse Puériculture du RAM De Dormans

Organisée par l'association Familles Rurales Centre Social

**Article 1 :** L'association Familles Rurales Centre Social est organisatrice de la bourse puériculture du RAM (bourse de vente aux particuliers) se tenant dans les locaux de l'association, 3 rue du général Leclerc à Dormans.  
L'accueil des exposants débute à 7h30, installation des stands de 7h30 à 8h30.

**Article 2:** Les emplacements sont composés d'une table de 1,80m. Vous pouvez réserver plusieurs table. Le prix d'un emplacement est de 4€.

**Article 3:** Les emplacements sont attribués par ordre chronologique d'inscription. L'exposant doit communiquer les renseignements demandés et s'acquitter du règlement afin de valider son inscription.

**Article 4:** Dès son arrivée, l'exposant s'installera à l'emplacement qui lui est attribué.

**Article 5:** Il est interdit de modifier la disposition des emplacements.  
L'organisateur seul sera habilité à le faire si nécessaire.

**Article 6:** Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire et en lien avec le thème de la manifestation (jouets, jeux, livres pour enfants, décoration de chambre enfants, matériel de puériculture équipement de sport enfants...). L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants...).

**Article 7:** Les places non occupées après 8h30 ne seront plus réservées et pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants. Les sommes versées resteront dans ce cas acquises à l'organisateur à titre d'indemnité. En cas d'impossibilité de l'exposant les sommes versées resteront acquises à l'organisateur à titre d'indemnité.

**Article 8:** Les objets qui resteront invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur le site à la fin de la journée. L'exposant s'engage donc à ramener les invendus.

**Article 9:** La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

**Toute vente de boissons ou alimentation est réservée à l'organisateur**

### Familles Rurales de Dormans

3 rue du général Leclerc  
51700 Dormans  
Tél : 03 26 58 80 37

[familles.rurales.dormans@wanadoo.fr](mailto:familles.rurales.dormans@wanadoo.fr)  
[www.famillesrurales.org/dormans/](http://www.famillesrurales.org/dormans/)  
[www.facebook.com/com.afrdormans/](https://www.facebook.com/com.afrdormans/)

### Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :

- Soutien à domicile	- Accueil collectif de mineurs	- ACIP
- Service à la personne	- Club Ados	- Tai Chi Chuan
- Portage de repas	- Bibliothèque Municipale	- Halte Répit
- Relais Assistantes	- Ludothèque	- Gym
Maternelles	- Loisirs de proximité	- Bavard' âge
- Aide au consommateur	- Relais Familles	- Animations

Membre de Familles Rurales, fédération nationale, reconnue d'utilité publique